

Questions fréquemment posées sur le renouvellement en ligne

1. Je n'arrive pas à me connecter dans la zone membre du site Internet

De nouveaux codes d'accès (courriel et mot de passe) vous ont été envoyés le 16 décembre dernier avec votre avis de renouvellement 2014. Nous suggérons de faire un copier-coller du mot de passe car celui-ci peut être compliqué à entrer manuellement de façon identique.

2. Pourquoi n'y a-t-il pas mon historique d'adhésion complet. Il n'est écrit que « membre en migration (date) »?

Avec le nouveau système, il nous a été impossible de migrer tout l'historique de vos adhésions. Nous avons donc uniquement migré l'adhésion qui correspondait à votre binôme (2 ans) de votre formation continue. Cette date est à titre indicatif uniquement. Cette formule s'applique également à votre dossier de formation continue.

3. Mon code postal est rejeté, il ne reconnaît pas le format :

Il est important de mettre aucun espace entre vos chiffres et lettres (H?H?H?)

4. Mon numéro de téléphone est rejeté, il ne reconnaît pas le format :

Il est important de mettre aucun espace ou caractère entre vos chiffres (5143432471)

5. Est-ce possible de modifier mon adresse courriel dans mon profil?

Absolument, vous n'avez qu'à modifier le tout dans votre profil. Or, assurez-vous d'utiliser ce nouveau courriel lors de votre accès membre. Ceci va de même pour votre mot de passe.

6. Est-ce possible de modifier mon mot de passe de connexion?

Absolument, vous n'avez qu'à modifier le tout dans votre profil. Or assurez-vous d'utiliser ce nouveau mot de passe lors de votre nouvel accès. Ceci va de même pour votre courriel.

7. Où dois-je ajouter les documents requis?

Vos documents doivent être téléchargés sur votre profil, en cliquant sur 'Mes adhésions' puis 'gestion des documents'. Vous recevrez une confirmation de votre renouvellement une fois votre dossier complet.

Accueil | Mes adhésions

MES ADHÉSIONS

JE DÉSIRES RENOUVELER MA COTISATION

ANNÉE	TYPE	DATE D'ADHÉSION	DATE RENOUVELLEMENT	STATUT	ACTIONS
2014	Membre Accrédité	11/12/2013	04/12/2014	Validé	Gestion des documents
2012	Membre accrédité migration	10/12/2011	31/12/2012	Validé	Gestion des documents

MA FORMATION CONTINUE

Valérie Lucia

Zone membre

Modifier mon profil

Mes adhésions >

Mes formations continues

Mes transactions

Modifier votre mot de passe

Centre de documentation

8. Où dois-je ajouter les documents requis pour la formation continue?

Vos documents doivent être téléchargés sur votre profil, en cliquant sur 'Mes formations continues'. Vous recevrez une validation par courriel ou fois vos formations validées.

Accueil | Mes formations continues

ZONE MEMBRE DÉCONNEXION

Valérie Lucia

Zone membre

Modifier mon profil

Mes adhésions

Mes formations continues >

Mes transactions

Modifier votre mot de passe

Centre de documentation

CENTRE DE FORMATIONS

Catégories et règles de formations continues

PÉRIODE 2012-2013 Statut Formation complète 30 / 30 crédits

CONFÉRENCES/SÉMINAIRES/ATELIERS/COURS RECONNUS PAR FKQ (LIMITE 200 CRÉDITS)

TITRE	DATE	NBR UNITÉS	NBR CRÉDITS	STATUT
Congrès de la FKQ	10/12/2013	2	10	Validé
SOAPIE	12/12/2013	4	4	Validé
Mise à niveau	05/10/2013	3	3	Validé
Migration	01/02/2012	26	26	Validé
TOTAL			43	

TITRE	DATE	NBR UNITÉS	NBR CRÉDITS	STATUT
Congrès de la FKQ 2013	02/05/2013	1	0	Validé
TOTAL			0	

AJOUTER UNE NOUVELLE FORMATION

9. J'ai renouvelé, mais je n'apparais pas dans le bottin en ligne, pourquoi?

Assurez-vous d'avoir reçu une validation de votre renouvellement (carte de membre et reçu de transaction). Si cela n'a pas été fait, référez-vous à la question 6. Si cela a été fait, assurez-vous d'avoir modifié les paramètres de votre profil. Attention! Il y a 2 sections (onglets), **profil et services**.

10. Je n'ai pas encore renouvelé mon assurance. Vais-je avoir une pénalité?

L'assurance responsabilité professionnelle que vous aviez l'an dernier a expiré au 1^{er} janvier 2014. Notez que si vous ne l'avez pas encore renouvelée, vous n'êtes actuellement plus assuré pour les services que vous offrez. Ne tardez pas à faire l'achat de cette assurance pour remédier rapidement à la situation.

11. Je n'ai pas encore renouvelé mon adhésion à la FKQ . Vais-je avoir une pénalité?

Cette année, en raison de la nouvelle logistique quant au renouvellement en ligne, nous avons reporté la date limite de renouvellement au 30 janvier 2014. Après cette date, tous les membres n'ayant pas renouvelés leur adhésion n'auront plus accès à l'accès membre du site Internet, n'y aux services de la FKQ (ex. : ils ne pourront pas bénéficier de la tarification membre du congrès 2014 si leur cotisation n'est pas renouvelée à temps).

12. J'ai renouvelé mon assurance, mais je n'ai pas payé ma cotisation à la FKQ. Vais-je avoir une pénalité?

Cette année, en raison de la nouvelle logistique quant au renouvellement en ligne, nous avons reporté la date limite de renouvellement au 30 janvier 2014. Après cette date, tous les membres n'ayant pas renouvelés leur adhésion n'auront plus accès à l'accès membre du site Internet, n'y aux services de la FKQ (ex. : ils ne pourront pas bénéficier de la tarification membre du congrès

2014 si leur cotisation n'est pas renouvelée à temps). À NOTEZ QUE L'ASSUREUR SERA AVISÉ DE CE NON RENOUVELLEMENT. CELUI-CI SERA DONC CONTRAINT À RETIRER VOTRE ACCÈS À L'ASSURANCE. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA AUTORISÉ.